



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 10 mai 2010
A 18H30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, GRANGEAUD Roger, LAPALU Christian, PAGES Jocelyne, PECH Daniel, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine

Nombre de conseillers en exercice :	11
Nombre de conseillers présents :	8
Nombre de conseillers absents :	03
Procurations :	03

Secrétaire de séance : Mme Joëlle GOUY-RATAJCZAK

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

- **Conseil d'Orientation Energétique des Bâtiments Communaux**

Le rapport réalisé par M. WONKAM du pays Corbières Minervois a été présenté au Conseil Municipal. Les points clé du rapport sont les suivants :

- L'éclairage public est le secteur le plus énergivore avec 43 % des consommations globales de la commune.
- Le bâtiment Mairie + Foyer 3^{ème} Age est le bâtiment le plus énergivore avec 71 % des consommations bâtiments.
- Le potentiel d'économie d'énergie global de la commune, pour les bâtiments audités et l'éclairage public, est estimé à 48 600 kWh soit 26 % des consommations totales. La commune pourra ainsi réduire ses émissions de CO2 de 4.8 tonnes / An.
- Le gain financier annuel associé est évalué à environ 3500 €

Ce rapport servira à la commune pour envisager des améliorations sur le plan énergétique.

- **Travaux de réhabilitation du réseau d'Eau usée 1^{ère} tranche**

L'entreprise retenue en commission d'appel d'offre pour exécuter les travaux est l'entreprise VIDEO INJECTION dont l'offre de base a été classée première pour un montant de travaux de 90 543.18 € HT (soit 108 289.58 € TTC).

Il convient de ratifier ce choix par une délibération qui approuve le Marché avec l'entreprise et autorise Monsieur le Maire à signer le dossier de Marché.

Accord à l'unanimité

- **Modification des statuts du SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique)**

Monsieur le Maire explique qu'en séance du 31 mars 2010, le Conseil Syndical a modifié ses statuts en 3 points :

- la **dénomination** il a la dénomination de SIAH mais sera désigné par le terme « syndicat ».
- la **composition** il est composé d'un périmètre de 37 communes
- l'**objet** il a pour objet de participer à l'aménagement, l'entretien et la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques associés.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces modifications.

Accord à l'unanimité

- **Modification du Contrat d'exploitation du réseau Assainissement**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier le Contrat d'exploitation du réseau d'assainissement suite à la destruction de la station d'épuration du village.

Un avenant qui supprime la part entretien (0.38 € m³) facturée par VEOLIA pour cette station d'épuration est présenté.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur cette modification du Contrat réseau eaux usées.

Accord à l'unanimité

- **Equilibre Budgétaire M 49 (Eau et Assainissement).**

Monsieur le Maire rappelle suite au vote du Budget M 49 qu'il convient pour une question d'équilibre budgétaire M49 d'instaurer une part fixe abonnement Eau et Assainissement et de modifier la surtaxe assainissement :

- Abonnement Eau 32.00 €
- Abonnement Assainissement 32.00 €
- Surtaxe Assainissement 0.29 €

Il demande au Conseil Municipal de délibérer sur cette modification.

Accord à l'unanimité

- **Demande de subvention Ecole « La Calandreta » de Bize**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention 2010 de l'école « La Calandreta » de Bize.

Considérant que les subventions pour l'année 2010 ont déjà été votées et Budgétées le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande de subvention pour l'année 2010.

Accord à l'unanimité

- **Demande de subvention Association France Alzheimer**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention 2010 de l'Association France Alzheimer.

Considérant que les subventions pour l'année 2010 ont déjà été votées et Budgétées le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande de subvention pour l'année 2010

Accord à l'unanimité

- **Courrier de M. Jean DOUET**

M. Jean DOUET des « Bateliers et promeneurs du canal d'Agde à Toulouse » informe la municipalité du mauvais entretien du Canal du Midi. Monsieur le Maire propose une intervention auprès de V.N.F. en charge du Canal du Midi.

Accord à l'unanimité

- **Panneau Signalétique Pont Canal du Répudre**

Monsieur le Maire propose la mise en place sur la commune d'un panneau signalétique pour indiquer le Pont Canal du Répudre et souhaite demander à la Commune de Paraza de faire de même sur leur territoire.

Accord à l'unanimité

- **Demande de Participation sorties du Centre social Les Passerelles**

Dans le cadre des sorties organisées par les Passerelles en faveur des enfants, il est demandé une aide à la commune. Monsieur le Maire propose d'attribuer 5 € par enfant de Ventenac qui participerait à la sortie.

Accord à l'unanimité

- **Aire de Lavage Agricole rue du Minervois**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Eau de l'aire de lavage agricole située rue du Minervois est Potable. Des personnes (village et extérieurs) s'en servent régulièrement. Monsieur le Maire propose de se renseigner sur la mise en place d'un « TOP REMPLISSAGE » qui permettrait d'économiser l'eau potable du village.

Accord à l'unanimité

- **Assermentation d'un Agent**

Monsieur le Maire propose de se renseigner auprès du Centre de Gestion de l'Aude sur les possibilités et modalités d'assermentation d'un agent communal.

Accord à l'unanimité

FIN DE SEANCE : 20h15